



**François-Xavier Lauch,**  
Préfet du Tarn

**Bernard Lavigne,**  
Avocat Général Délégué aux fonctions de Procureur de la République d'Albi

**Stéphanie Guiraud-Chaumeil,**  
Maire d'Albi  
Présidente du CLSPD

ont le plaisir de vous inviter  
à la signature  
de la convention du **Contrat de Sécurité Intégrée**

**jeudi 23 juin à 10 h**  
**Police municipale**  
**place de la Résistance**

**La loi pour une sécurité globale consacre le principe du «continuum de sécurité» et propose sur ce fondement un nouvel outil: le Contrat de Sécurité Intégrée dont le but est de «permettre de concrétiser un niveau stratégique de partenariat et l'engagement entre l'État et les collectivités territoriales pour la sécurité de tous»** (selon les termes de la circulaire du premier ministre en date du 16 avril 2021).

Il s'agit de clarifier les engagements réciproques et de les inscrire dans la durée des mandats municipaux.

A Albi, il est donc signé pour une durée de 4 ans et recense les engagements de la Ville et de l'État afin de mobiliser l'ensemble des administrations placées sous leur autorité autour d'objectifs prioritaires partagés visant la résolution commune des problématiques rencontrées.

Ces engagements portent notamment sur le renforcement des moyens humains et techniques alloués, à la Police Nationale et à la Police Municipale, sur l'intensification des échanges d'informations et la mise en place des méthodes de travail partagées et innovantes, sous le contrôle du Parquet garant du traitement judiciaire.

**Le Contrat de Sécurité Intégrée acte la coopération entre les 3 parties pour prévenir la délinquance et y répondre de façon coordonnée.**